

## Relais-cross

Une **épreuve de relais cross mixte** est introduite dans le programme des Championnats de France de cross-country.

Cette épreuve se déroulera en 2021 → **le samedi 13 novembre**.

Elle sera ouverte à partir de la catégorie cadet(te) et permettra de décerner deux titres de **Champions de France des clubs par équipes** :

- Champion de France TTC (Juniors à Masters).
- Champion de France -20ans.

Les 3 premières équipes seront récompensées.

### Règlement technique

Les équipes seront composées de quatre athlètes avec l'obligation d'avoir deux féminines et deux masculins. L'ordre des coureurs est imposé : masculin-féminin-masculin-féminin les années paires et féminin-masculin-féminin-masculin les années impaires (donc en 2021).

Pour le classement TTC, l'équipe pourra se composer d'athlètes de la catégorie junior à la catégorie master.

Pour le classement -20ans, l'équipe pourra se composer d'athlètes des catégories cadets et juniors mais chaque équipe a l'obligation d'avoir **au moins** un cadet ou une cadette.

Même s'il n'y aura qu'une seule course, les équipes inscrites en catégorie -20ans auront un classement séparé de l'épreuve TTC. Elles ne pourront pas prétendre au classement TTC.

En fonction des profils des parcours, chaque relayeur effectuera une boucle d'environ 2km. Une zone de passage de relais de 20m sera identifiée sur le parcours. Les athlètes y échangeront un brassard ou tout autre moyen d'identification fourni par l'organisation qu'ils devront garder jusqu'au franchissement de la ligne d'arrivée par le dernier relayeur.

Tous les athlètes qui participeront aux relais cross le samedi seront autorisés à prendre part aux épreuves du dimanche s'ils sont qualifiés individuellement ou dans une équipe de club.

### Qualifications

Le nombre d'équipes qualifiées sera de :

- 34 équipes pour la course TTC,
- 27 équipes pour la course -20ans.

Chaque ligue disposera d'un nombre d'équipes qui sera déterminé en fonction du résultat des Championnats de France de l'année N-1 pour les épreuves classiques.



## Pour la course TTC

Chaque ligue aura un nombre de relais qualifiés proportionnellement au nombre de ses arrivants lors des derniers Championnats de France des catégories cadet à masters (le nombre sera arrondi), avec un minimum de 2 relais par ligue.

Exemple : en 2019 la Bretagne avait 306 arrivants sur 3256 athlètes, soit 9.4% des arrivants.

→ La Bretagne aura 9.4% de qualifiés parmi les 30 équipes, soit 2.84 : arrondi à 3 équipes.

## Pour les moins de 20 ans

Chaque ligue aura un nombre de relais qualifiés proportionnellement au nombre de ses arrivants lors des derniers Championnat de France sur les courses cadets, cadettes, juniors M et F, (le nombre sera arrondi), avec un minimum de 1 relais par ligue.

Chaque ligue fixera ses modalités de qualification aux Championnats de France. La procédure d'engagement aux Championnats de France sera identique à celle des autres courses des Championnats.

Les ligues doivent envoyer la liste des équipes à [france.cross@athle.fr](mailto:france.cross@athle.fr)

→ avant le mercredi 3 novembre 2021.

La modification de l'équipe (en respectant l'ordre imposé et pour les - 20 l'obligation d'un(e) cadet(te)) est possible jusqu'à 45 minutes avant le début de l'épreuve.